

Avis concernant la sécurité au centre de tir sportif de Vernand

A la suite de divers entretiens avec l'Officier fédéral de tir de notre arrondissement, le personnel du stand et des responsables de sociétés de tir, le comité de l'USTL a décidé plusieurs mesures destinées à assurer la sécurité des tireurs et à éviter des incidents et des accidents. Ces mesures précisent et complètent le règlement du CTS de Vernand du 4 octobre 2012.

En résumé, les quatre mesures suivantes ont été approuvées lors de l'Assemblée des délégués de l'USTL du 24 février 2016.

1. Port des protections d'ouïe

Le port de coques est obligatoire lors des exercices fédéraux (exigence fédérale).

Lors de tirs sportifs, il faut porter des protections d'ouïe approuvées par la FST et l'USS Assurances.

Dès cette année, il est prévu de séparer le stand en deux parties s'il y a simultanément des exercices fédéraux et des tirs sportifs. Une signalisation sera mise en place.

2. Contrôle du retrait des cartouches

Cette exigence est valable aussi bien pour les exercices fédéraux que pour les tirs sportifs.

Chaque société, chaque moniteur et chaque tireur veille à ce que le retrait des cartouches soit strictement appliqué.

Il faut immédiatement intervenir si l'on constate une anomalie.

3. Contrôle à l'entrée du stand

Lors d'exercices fédéraux, un moniteur agréé doit effectuer le contrôle des armes à l'entrée du stand. Les autres contrôles (identité, documents de service, etc.) peuvent être effectués par une autre personne.

Lors de tirs ou de concours sportifs, le contrôle est laissé au choix des organisateurs.

4. Admission de nouveaux membres

Les sociétés de tir sont tenues de s'assurer que leurs nouveaux membres ont un niveau de formation suffisant (sécurité, maniement de l'arme, pratique du tir). Le cas échéant, une formation adéquate doit leur être proposée.

Une carte de légitimation sera désormais délivrée à chaque nouveau membre pour identification. Au verso de la carte, un responsable de la société de tir concernée certifiera que le porteur de la carte possède les connaissances requises pour pratiquer le tir en toute sécurité.